

Plan d'action 2015-2016

Vie associative

Offrir aux membres une programmation de formations.

Planifier les activités publiques pour le 50^e anniversaire de l'ACEFO.

Création d'un comité bénévole de citoyens vigilants.

Que l'ACEFO continue d'informer ses membres sur des questions relatives à l'organisme et sur les droits des consommateurs, notamment en maintenant à jour son site web, par l'envoi de bulletin mensuel et sur les médias sociaux.

Défense des consommateurs

Que l'ACEFO élabore un plan de communication permanent, avec un volet jeunesse, afin d'intervenir proactivement ou lorsqu'interpellée dans les médias de masse sur des enjeux liés à sa mission et en accord avec un principe de solidarité sociale.

Que l'ACEFO poursuive ses efforts pour prévenir les hausses de tarifs affectant les ménages à faible et moyen revenu, notamment quant aux tarifs d'électricité et de gaz.

Que l'ACEFO défende l'intérêt des consommateurs de la région lors de consultations publiques portant sur des enjeux impactant le budget des ménages lorsqu'opportun.

Que l'ACEFO défende les services publics permettant aux citoyens de répondre à leurs besoins au meilleur coût collectif sans égard à leur fortune personnelle, comme en santé et en éducation.

Que l'ACEFO poursuive son engagement dans la défense des étudiant-e-s floué-e-s par le collège informatique Night Hawk.

Services

Que l'ACEFO poursuive sa prestation de services personnalisés à l'intention des consommateurs, à l'aide de consultations budgétaires, du counselling, un support dans des dossiers de consommation litigieux et de l'intervention budgétaire auprès de ses organisations partenaires avec lesquels elle a des ententes.

Conjointement avec le Groupe d'entraide de Hull, les Caisses Desjardins de l'Outaouais et la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, que l'on continue à offrir des petits prêts aux ménages à faible revenu afin qu'ils puissent acquérir des biens durables essentiels.

Que l'ACEFO réponde aux besoins de formation des organismes, syndicats et PME partenaires de la région sur des sujets liés à sa mission.

Que l'ACEFO élabore et mette en oeuvre un plan de financement visant à assurer la pérennité des services aux membres

Représentations

Que l'ACEFO soit active au sein de son regroupement national, la CACQ, et participe aux comités et/ou au Conseil d'administration.

Que l'ACEFO participe aux activités de son regroupement régional en défense de droit, la *Table ronde des organismes volontaires en éducation populaire de l'Outaouais* (TROVEPO) et par extension *Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec*, et diffuse les campagnes proposées par ceux-ci.

Que l'ACEFO soit présente si possible aux rencontres bisannuelles à l'intention des associations de consommateurs organisées par l'*Office de la protection du consommateur*.

Que l'ACEFO joigne les initiatives de ses partenaires en lien avec sa mission, lorsque les ressources le permettent.

Que l'ACEFO maintienne son membership à *Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentide*, et participe à ses activités et instances dans la mesure du possible.

Que l'ACEFO maintienne son adhésion symbolique au *Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais*.